

Mademoiselle Anaïs JAC

aide financière dans le cadre d'une maladie rare

Le 24 mars 2015, Melle JAC nous écrit de Saint Rambert d'Albon :

*« Je vous écris ce jour, car je me trouve dans une situation difficile concernant ma santé et les frais qui découlent de celle-ci. En effet je présente une **oligodontie** avec l'absence de 18 dents définitive. Cela est d'origine génétique et a été reconnu récemment comme maladie rare par la sécurité sociale. Il m'a été accordé une prise en charge concernant l'ALD pour les agénésies dentaires. Or cette ALD ne couvrira pas la totalité de frais et ce malgré le complément de ma mutuelle...*

cela m'empêche de manger normalement ... je ne peux pas croquer d'aliment ... les dents me font beaucoup souffrir ... ne permet pas de mâcher convenablement les aliments, cela entraîne une salivation diminuée et un mauvais traitement des aliments...graves conséquences sur mes fonctions digestives.

Dans ma situation la solution est de retirer les dents de lait restantes et de poser des implants ainsi que des bridges...

Devis 32.080 € ... remboursement sécurité sociale 4.480,69 € ... mutuelle 2.000 € »

Jeune étudiante, Anaïs JAC est atteinte d'une **maladie rare qui lui détruit les dents...**

Elle est à un stade où il devient nécessaire de **mettre en place des implants**, ne serait-ce que pour manger...et l'**opération globale est très coûteuse.**

Elle a donc monté un dossier qui est passé à notre commission œuvres sociales et nous avons abondé pour l'aider dans sa quête.

LE MOYEN : prélèvement sur le compte **œuvres sociales** abondé par diverses manifestations organisées au cours de l'année et non ciblées.

LE RESULTAT : 1.000 €

NB : Les textes entre **guillemets** sont issus d'une lettre de Melle JAC envoyée au club